

Communiqué de presse

HandiEM, Leem et l'Agefiph s'unissent pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'industrie pharmaceutique

Paris, le 28 janvier 2026 – HandiEM, Leem et l'Agefiph annoncent la signature d'un partenariat stratégique inédit visant à accompagner les entreprises du médicament dans la mise en œuvre de politiques inclusives et durables en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce partenariat marque une étape clé dans la transition du secteur vers les dispositifs de l'Agefiph, suite à l'échéance de l'accord agréé de branche au 30 décembre 2025. À compter du 1er janvier 2026, les entreprises du médicament bénéficieront de l'intégralité des dispositifs et services proposés par l'Agefiph, tout en conservant l'expertise sectorielle et la proximité opérationnelle d'HandiEM.

Un modèle innovant et fédérateur

La convention signée entre les trois parties repose sur une articulation équilibrée :

- **L'Agefiph** apporte son rôle de référence nationale et ses dispositifs d'accompagnement.
- **HandiEM** déploie son expertise sectorielle et maintient son accompagnement de proximité auprès des entreprises.
- **Leem** soutient la dynamique de branche et s'engage à promouvoir l'inclusion dans l'industrie pharmaceutique.

Sous la bannière « **Agefiph by HandiEM** », ce partenariat propose une offre de services revisitée, incluant :

- **Un accompagnement sur mesure** pour aider les entreprises à concevoir, structurer et piloter leur politique handicap.
- **La valorisation des dispositifs de formation et de recrutement** afin de renforcer l'attractivité du secteur et faciliter l'intégration des talents en situation de handicap.



- **Des actions ciblées de sensibilisation et de professionnalisation** à destination des acteurs clés (DRH, managers, référents handicap) pour favoriser une inclusion durable et efficace.

Une ambition forte : pérenniser la dynamique inclusive

Ce dispositif expérimental, d'une durée de trois ans, sera évalué régulièrement afin de mesurer son impact et ses apports. Il vise à :

- Maintenir la progression du taux d'emploi des personnes handicapées dans la branche (passé de 1,35 % en 2010 à 5,75 % en 2024).
- Renforcer l'attractivité des métiers du médicament auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Développer des solutions concrètes pour le maintien dans l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

« Ce partenariat inédit nous permet de conjuguer l'expertise sectorielle d'HandiEM et du Leem avec les dispositifs de l'Agefiph pour bâtir une politique handicap plus lisible, efficace et durable au sein de l'industrie pharmaceutique. », affirme Caroline Dekerle, directrice générale de l'Agefiph.

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est un acteur essentiel pour l'emploi de personnes en situation de handicap. Elle accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé au travail et les entreprises pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. En 2025, l'Agefiph a accompagné 60 000 salariés et travailleurs indépendants en situation de handicap, plus de 2 200 nouvelles entreprises et 3000 organismes de formation. Elle anime un réseau de 10 000 référents handicaps au niveau national, et est le principal financeur des Cap Emploi et des plateformes "emploi accompagné".

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph

Contacts Presse

Agence Wellcom / agefiph@wellcom.fr / 01 46 34 60 60